

Article 5 – La Pie-grièche écorcheur, un oiseau emblématique à préserver



Pie-grièche écorcheur © Martin Steenhaut – LPO PACA

Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

• **Taille** : 17 cm

• **Envergure** : 16 à 18 cm

• **Plumage** : La Pie-grièche écorcheur présente un manteau brun-roux et un croupion gris. Sa tête est parée d'une calotte grise ainsi que d'un masque noir appelé « Masque de Zorro », plus visible chez le mâle. La femelle est plus terne, avec un dessus brun-gris pouvant tirer sur le roux.

• **Alimentation** : La Pie-grièche écorcheur se nourrit principalement d'insectes, mais cette espèce opportuniste et généraliste peut également se satisfaire de petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères).

• **Cris/Chants** : Gazouillis peu audibles, comprenant de nombreuses imitations. Cris d'alarmes composés de sons durs et explosifs.

• **Répartition géographique** : L'aire de répartition de la Pie-grièche écorcheur s'étend sur la majeure partie de l'Europe occidentale. En région PACA, on la trouve essentiellement les zones agricoles présentes en milieux montagnards et collinéens, principalement entre 500 et 2000 mètres d'altitude

• **Habitat** : Espèce typique des milieux agropastoraux, la Pie-grièche écorcheur affectionne les milieux semi-ouverts, caractérisés par la présence de prairies de fauche et/ou de pâturages extensifs, parsemés de buissons bas épineux et de haies

• **Territoire** : 1,5 à 3 ha par couple

• **Migration** : Migratrice stricte, la Pie-grièche écorcheur hiverne dans une large zone géographique comprise entre l'Afrique tropicale et l'Afrique du sud, et rejoint l'Europe occidentale entre fin avril et début mai. C'est une migratrice nocturne tardive.

Les pies-grièches, des espèces menacées sur notre territoire

Les pies-grièches sont des passereaux de taille petite à moyenne inféodés aux milieux ouverts à semi-ouverts et reconnaissables à leur bec crochu et leur fameux « masque de Zorro », ce bandeau noir qu'elle arborent au travers des yeux. À l'instar des rapaces, elles se nourrissent en chassant des insectes et des petits vertébrés (rongeurs, reptiles, petits passereaux...). Ces espèces ont la particularité comportementale de réaliser des « lardoirs » : une fois en la proie attrapée, elles l'épinglent sur des épines d'arbres et d'arbustes, pour en faciliter le dépeçage et créer un garde-manger.

En France, on recense **5 espèces de pies-grièches** : *la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche à poitrine rose, la Pie-grièche grise, la Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche à tête rousse*. Si la Pie-grièche écorcheur restent la plus commune, toutes voient leurs effectifs chuter depuis les années 1960. Les quatre autres espèces bénéficient d'ailleurs depuis 2010 d'un Plan National d'Action en faveur de leur conversation, qui est en cours de révision et de renouvellement pour la période 2023-2033. Cette tendance est particulièrement vraie pour la Pie-grièche méridionale, dont la répartition mondiale est limitée au sud de la France et à la Péninsule ibérique, et qui est classée comme « En Danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Les principales causes de ce déclin sont la disparition et la fragmentation de leurs habitat (arrachage de haies, suppression des vergers traditionnels, déprise agricole, abandon de l'élevage, fermeture des milieux ...), ainsi que la pollution (notamment via l'usage de produits chimiques agricoles).

Quelles mesures de conservation pour ces espèces ?

En PACA, la conservation des pies-grièches passe avant tout par l'adoption de mesures agroenvironnementales favorables à la biodiversité et au maintien des habitats de ces espèces. Parmi les principales recommandations de gestion, il est conseillé de :

- 1) Maintenir des éléments fixes dans le paysage agricole : haies, buissons épineux, arbres isolés
- 2) Conserver des espaces herbeux non traités (prairies de fauche, pâture, bandes enherbées, friches herbacées...)
- 3) Supprimer ou diminuer fortement l'usage de pesticides
- 4) Mettre en place du pâturage extensif afin de maintenir l'ouverture des milieux, notamment dans les zones de garrigues. Attention, l'usage de vermifuge doit être compatible avec le maintien des insectes, dont se nourrissent les pies-grièches.

La Pie-Grièche écorcheur, une espèce présente et protégée sur le territoire de la CASA

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a été désignée comme structure animatrice de 3 sites Natura 2000* terrestres présents sur son territoire, et notamment le site « Préalpes de Grasse », qui a été classé notamment pour la présence de cet oiseau. La CASA travaille ainsi avec les agriculteurs du territoire pour maintenir le pâturage extensif, favorable à la Pie-grièche, au travers de la mobilisation d'aides européennes favorisant les exploitations agricoles aux pratiques vertueuses.

*Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels remarquables qui bénéficient d'une protection au niveau européen. Ces sites sont créés pour préserver la faune et la flore sauvages. Cette protection concerne les espèces « d'intérêt communautaire », rares ou menacées, mais aussi leurs habitats.

Pour aller plus loin :

La carte des Pies-grièches de Provence de la LPO PACA :

https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_association/editions/cartes_decouverte/carte_decouverte_pie_grieche.pdf

